

## ANNEXE 1

## FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX RÉSUMÉ DU PROJET

<b>Numéro et intitulé du Projet:</b>	<b>Renforcement de l'offre de services judiciaires et de facilitation de l'accès à une justice de qualité</b>				
<b>Organisation(s) des NU bénéficiaire(s):</b>	PNUD				
<b>Partenaire(s) d'exécution:</b>	Ministère de la Justice, Haut Commissariat aux Droits de l'Homme/BINUCA				
<b>Zone d'intervention:</b>	<b>Préfectures de la Kemo, la Nana Gribizi, l'Ouham, l'Ouham Pende, Bangui</b>				
<b>Budget Total Approuvé:</b>	<b>2 200 000 USD</b>				
<b>Zone d'intervention:</b>	<b>Préfectures de La Kemo, Nana Gribizi, Ouham, Ouham Pende, Bangui</b>				
<b>Durée</b>	<b>Date de démarrage estimée: septembre 2010</b>			<b>Date de clôture : août 2011</b>	
<b>Date d'approbation/Comité de Pilotage:</b>	10.08.10	<b>Date de transfert de fonds par MDTF</b>		<b>Date de démarrage des activités:</b>	septembre 2010
<b>Description du Projet:</b>	Consolidation de la paix par le renforcement de l'offre de services judiciaires et la facilitation de l'accès à une justice de qualité en faveur des citoyens				
<b>Objectif global de consolidation de la paix visé:</b>	<b>Renforcer l'offre de services judiciaires et faciliter l'accès des populations à une justice de qualité</b>				
<b>Résultats escomptés:</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Les conditions de la chaîne pénale (garde à vue, détention préventive et détention) sont améliorées et les prévenus sont jugés dans des délais raisonnables</li> <li>2. Le rapprochement de la justice des justiciables est effectif grâce à la tenue régulière d'audiences foraines</li> <li>3. Le personnel judiciaire et pénitentiaire formé et disposant des compétences nécessaires améliore la qualité des décisions et actes judiciaires</li> <li>4. Les mineurs, les femmes et les personnes démunies reçoivent une assistance judiciaire et leurs droits sont protégés.</li> </ol>				

<p><b>Activités clefs:</b></p>	<p>Construction et équipement de deux tribunaux de grande instance (Paoua et Bocaranga), deux maisons d'arrêt (Batangafo et Paoua) et un centre de mineurs en conflit avec la loi (Bangui ou ses environs)</p> <p>Réhabilitation et équipement d'un tribunal de grande Instance (Batangafo) et d'une maison d'arrêt (Bocaranga)</p> <p>Dotation des établissements pénitentiaires en équipements informatiques, moyens de transport en vue de l'informatisation de l'enregistrement et du suivi des détenus et de la gestion des établissements pénitentiaires</p> <p>Révision et diffusion de textes législatifs et réglementaires (Loi cadre sur la réforme pénitentiaire, Loi sur l'assistance judiciaire, Décret sur le déploiement du barreau, Code pénal, code de procédure pénale, Code de travail et Code de la famille) et de la jurisprudence</p> <p>Organisation de formations continues, recyclages, stages, séminaires, voyages d'études et ateliers au bénéfice du personnel judiciaire et pénitentiaire</p> <p>Assistance juridique aux groupes vulnérables (mineurs, personnes démunies et femmes notamment en cas de violences sexuelles) par l'information et la sensibilisation dans les maisons du droit.</p>
<p><b>Approvisionnement:</b></p>	